

## J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 49  
Annonce No 23-4991

---

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### I.1) **NOM ET ADRESSES**

Angers Loire Métropole, 49020, Angers, F, Courriel  
: [marches.dag@angersloiremetropole.fr](mailto:marches.dag@angersloiremetropole.fr), Code NUTS : FRG02

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/repondre-a-un-marche-public-d-angers-loire-metropole/index.html>

Adresse du profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

ville d'Angers, Angers, F, Courriel : [marches.dag@angersloiremetropole.fr](mailto:marches.dag@angersloiremetropole.fr), Code NUTS : FRG02, Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

##### I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

##### I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**  
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**  
par voie électronique à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

##### I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

##### I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

#### **SECTION II : OBJET**

##### II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Maintenance préventive et corrective des installations thermiques et climatiques des bâtiments situés sur le territoire d'Angers Loire Métropole  
Numéro de référence : G23BATFLMAINTHERCLIM

##### II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 50324200

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte :** La présente consultation concerne la maintenance préventive et corrective des installations thermiques et climatiques de sites

implantés sur le territoire d'Angers Loire Métropole (ALM). Le présent marché est passé par la Communauté Urbaine d'ALM agissant en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes constitué avec la ville d'Angers. ALM est chargée, à ce titre, de la procédure de passation pour le compte des autres membres ainsi que de la signature et de la notification du marché. Une fois notifié, le marché est exécuté, chacun en ce qui les concerne, par les membres du groupement.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

Mots descripteurs : Climatisation, Equipement thermique, Maintenance

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Installation CVC standard (écoles, maison de quartier...) secteur A

Lot n° : 1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 30211000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 42512300

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Marché ordinaire estimé à 68 000 euros HT par an avec un maximum fixé à 136 000 euros HT annuel.

**II.2.5) Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 408 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 5 reconductions d'une durée d'un an chacune

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire du marché, sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Maintenance

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Installation CVC standard (écoles, maison de quartier...) secteur B

Lot n° : 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 30211000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 42512300

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Marché ordinaire estimé à 66 000 euros HT par an avec un maximum fixé à 132 000 euros HT annuel.

**II.2.5) Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 396 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 5 reconductions d'une durée d'un an chacune

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire du marché, sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Maintenance

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Piscines, Salles de Sports, Gymnases et Centre de Maintenance

Automobile de la Ville d'Angers

Lot n° : 3

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 30211000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 42512300

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Marché ordinaire estimé à 42 500 euros HT par an avec un maximum fixé à 85 000 euros HT annuel.

**II.2.5) Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 255 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 5 reconductions d'une durée d'un an chacune

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire du marché, sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Maintenance

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Sites Culturels et polyvalents, Chaufferie bois du Centre Technique Parcs et Jardins (Production de chaud et froid, Centrales d'air)

Lot n° : 4

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 30211000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 42512300

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Marché ordinaire estimé à 82 000 euros HT par an avec un maximum fixé à 164 000 euros HT annuel.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité  
1. valeur technique / Pondération : 40  
Prix :  
1. Prix / Pondération : 60
- II.2.6) **Valeur estimée**  
Valeur hors TVA : 492 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 5 reconductions d'une durée d'un an chacune
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options : oui  
Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire du marché, sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :  
Mots descripteurs : Maintenance

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine
- III.1.2) **Capacité économique et financière**  
Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2.  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; Déclaration indiquant les effectifs moyens des 3 dernières années du candidat

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : QUALIBAT rubrique 5513 - QUALIGAZ - Manipulation fluides frigorigènes - lot 4 APSAD R5

### III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

#### III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

#### III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

#### III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) **DESCRIPTION**

#### IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

Procédure accélérée

Justification : réponse dématérialisée

#### IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### IV.1.5) **Information sur la négociation**

#### IV.1.6) **Enchère électronique :**

#### IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

16 février 2023 - 14:00

#### IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

#### IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

:

français

#### IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 16 février 2023 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : sans objet

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : dans 6 ans

#### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

L'Acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. La candidature peut être présentée sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La signature des pièces de la candidature et de l'offre sont pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Seul l'attributaire devra signer électroniquement les pièces à l'issue de la consultation, dans les conditions définies au règlement de la consultation.

Rémunération des prestations par des prix forfaitaires et sur devis, révisibles annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des ressources du groupement de commandes, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du montant du marché.

L'acheteur souhaite, en cas de groupement, un groupement conjoint avec mandataire solidaire (en cas de faute ou problèmes d'exécution du marché, le mandataire répond du cotraitant responsable sans que la collectivité n'ait à rechercher quel cotraitant est défaillant).

Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation. Un même candidat ne peut se voir attribuer plus de 2 lots : les règles sont précisées au règlement de la consultation.

Une visite sur site est conseillée. Afin de participer aux visites, les entreprises sont invitées à s'inscrire auprès de Corentin Bonneau de la direction des bâtiments au 02.41.05.43.53 ou par courriel : [corentin.bonneau@ville.angers.fr](mailto:corentin.bonneau@ville.angers.fr)

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette BP 24111, 44041, Nantes Cedex, F, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Adresse internet : <http://nantes.tribunaladministratif.fr>

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette BP 24111, 44041, Nantes Cedex, F, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Adresse internet : <http://nantes.tribunaladministratif.fr>

##### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette BP 24111, 44041, Nantes Cedex, F, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Adresse internet : <http://nantes.tribunaladministratif.fr>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 13 janvier 2023**